



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

LES VIGNEAUX



	<i>Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux</i>	Page 2
	INTRODUCTION	Mise à jour 03/04/2024

ORGANISATION COMMUNALE DE CRISE	5
DIAGNOSTIC DES RISQUES	20
MOYENS MOBILISABLES	37
ANNUAIRE DE CRISE	41
FICHES SUPPORTS.....	49
CARTOGRAPHIE	68
ANNEXE	70

	<i>Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux</i>	Page 3
	INTRODUCTION	Mise à jour 03/04/2024

Enregistrement des modifications du PCS

Mise à jour réglementaire tous les cinq ans à compter de la date de l'arrêté municipal (Article R731-8 du code de la sécurité intérieure)

Version	Objet de la modification	Date

Enregistrement des exercices

Obligation de réaliser un exercice tous les cinq ans (Article L731-3 du code de la sécurité intérieure)

Historique des exercices		
Date	Thème de l'exercice	Observation

	Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux	Page 4
	INTRODUCTION	Mise à jour 03/04/2024

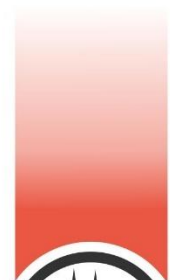
Sigles et abréviations

AASC	Associations Agréées de Sécurité Civile
ARS	Agence Régionale de Santé
CAI	Centre d'Accueil des Impliqués
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
COD	Centre Opérationnel Départemental
CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours
COS	Commandant des Opérations de Secours
DDT	Direction Départementale des Territoires
DICRIM	Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
DO	Directeur des Opérations
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
EMA	Ensemble Mobile d'Alerte
ERP	Etablissement Recevant du Public
PCA	Plan de Continuité d'Activité
PCC	Poste de Commandement Communal
PCO	Poste de Commandement Opérationnel
PCS	Plan Communal de Sauvegarde
PMV	Panneau à Message Variable
PPMS	Plan Particulier de Mise en Sûreté (établissements Education Nationale)
PPRI	Plan de Prévention du Risque Inondation
PPRIF	Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt
PPRN	Plan de Prévention des Risques Naturels
PPRMT	Plan de Prévention du Risque Mouvement de Terrain
ORSEC	Organisation de la Réponse de Sécurité Civile
RAC	Responsable des Actions Communales
RCSC	Réserve Communale de Sécurité Civile

	<i>Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux</i>	Page 5
	POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL	Mise à jour 03/04/2024



ORGANISATION COMMUNALE DE CRISE

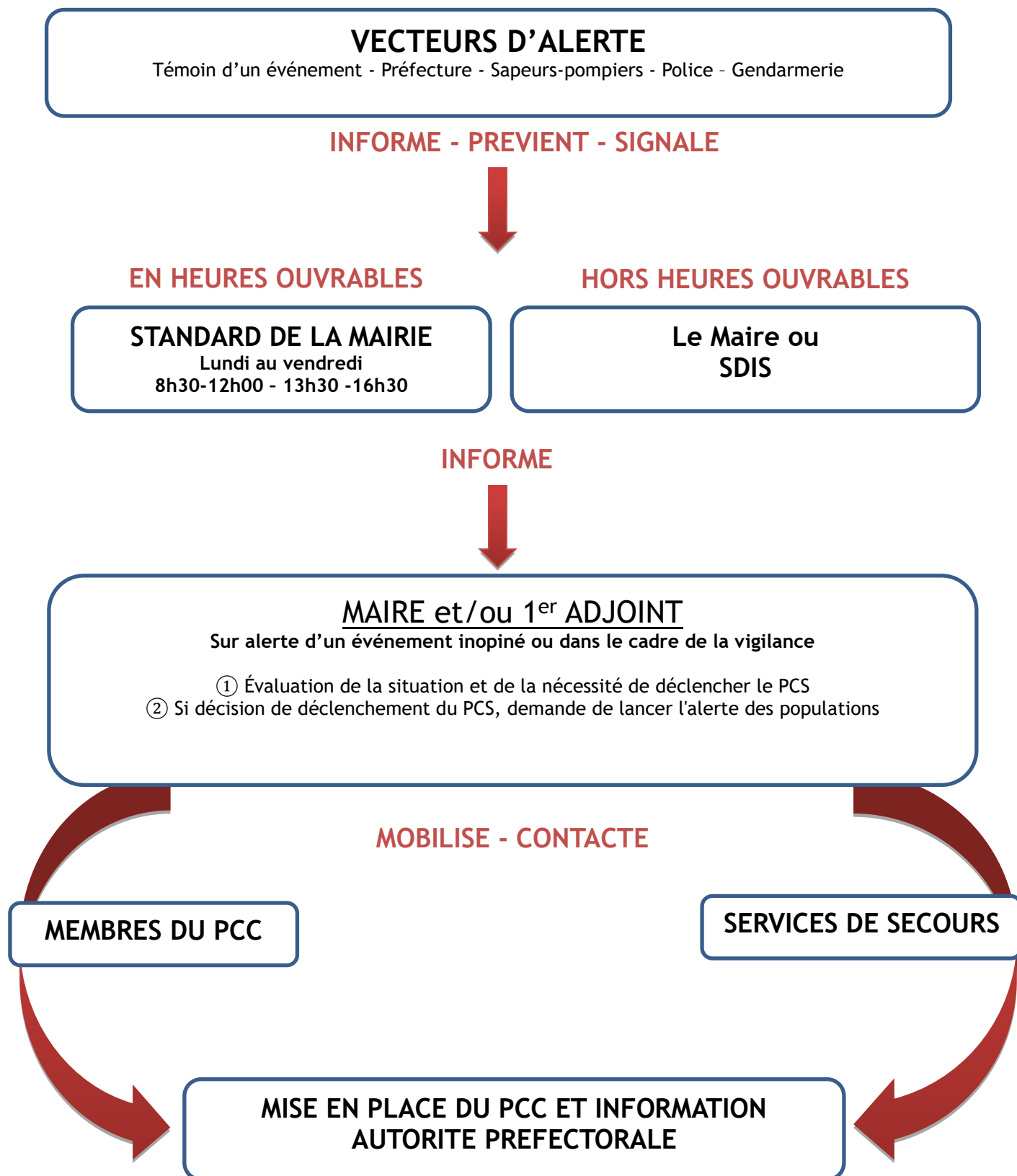


	<i>Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux</i>	Page 6
	POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL	Mise à jour 03/04/2024

DISPOSITIF COMMUNAL DE GESTION DE CRISE

Schéma d'alerte communal	7
Structure de la cellule communale de crise	8
Rôle du PCC et missions de chaque membre	10
Le Directeur des Opérations (DO)	11
Cellule Secrétariat	12
Cellule Population	13
Cellule logistique	14
Localisation et équipement du PCC	15
Fiches réflexes	16
Post-crise	19

Schéma d'alerte communal



	<i>Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux</i>	Page 8
	POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL	Mise à jour 03/04/2024

Structure de la cellule communale de crise

Niveau 1 - Cellule de suivi

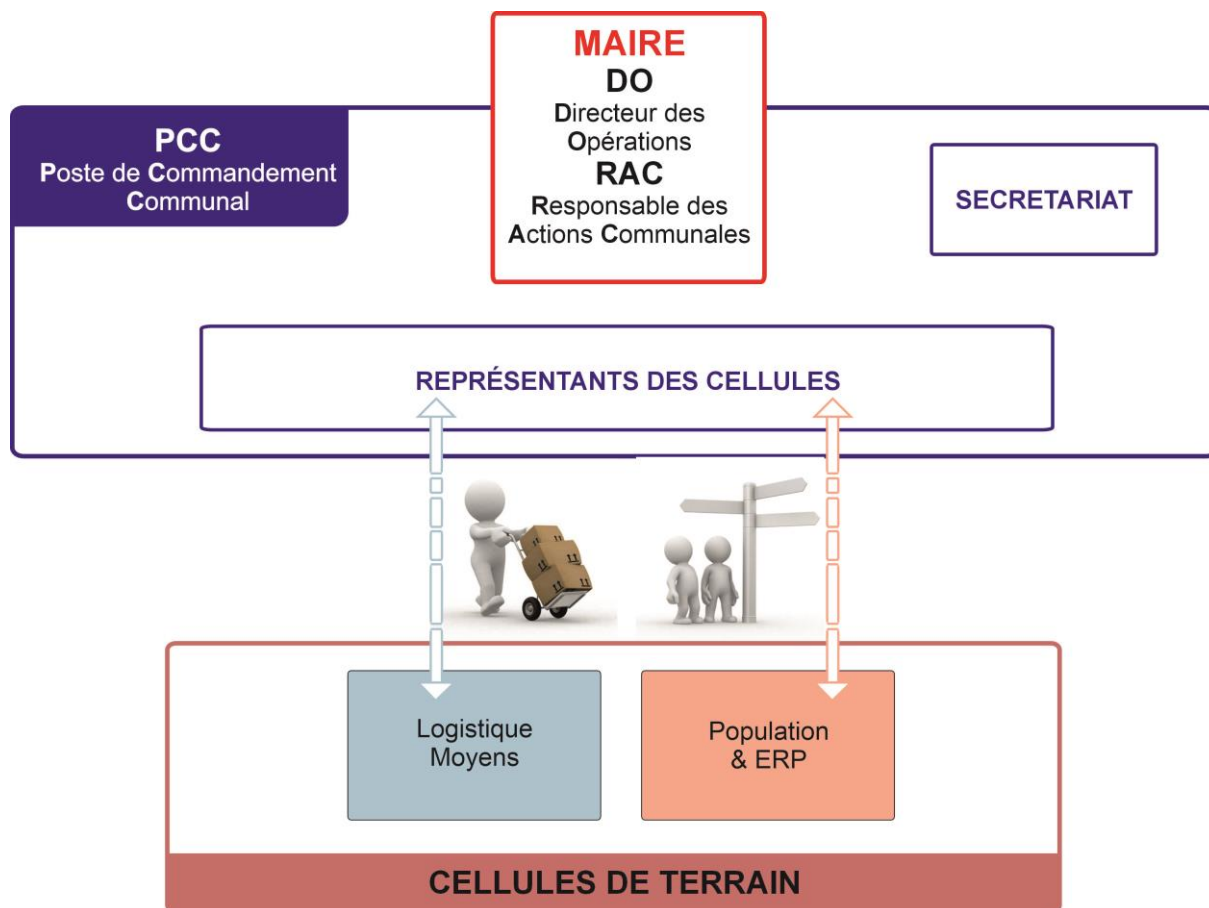
Membres : destinataires des alertes préfectorales

NOM	FONCTION	TELEPHONE	MAIL
PIERRE Gilles	Maire		
FAURE Camille	1 ^{er} adjoint		

Suivant l'évaluation de la situation, la cellule de suivi assure une pré-alerte de la population et mobilise la cellule soutien technique-logistique pour réaliser une surveillance des points noirs sur la commune ou des interventions techniques.

	<i>Plan communal de Sauvegarde</i> <i>Les Vigneaux</i>	Page 9
	POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL	Mise à jour 03/04/2024

Niveau 2 - Poste de Commandement Communal (PCC)



	<i>Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux</i>	Page 10
	POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL	Mise à jour 03/04/2024

Rôle du PCC et missions de chaque membre

Le PCC met en œuvre l'organisation et la coordination des actions de sauvegarde en appui du Directeur des Opérations (Maire ou Préfet), et du Commandant des Opérations de Secours (Services de secours).

A ce titre, il alerte l'ensemble des intervenants, constitue les équipes de terrain et leur donne les directives à appliquer. Il maintient les liaisons, avec le DOS et COS.

Les fiches mission ci-après définissent les attributions de chaque membre.

	Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux	Page 11
	POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL	Mise à jour 03/04/2024

Le Directeur des Opérations (DO)

Gilles Pierre, Maire
Suppléants : Adjoint

Si l'événement dépasse les capacités ou les limites communales, le Préfet devient DOS. Dans ces conditions, le Maire assume toujours ses responsabilités communales et conserve un rôle essentiel en matière de soutien aux populations.

PHASE DE VIGILANCE	
Missions	Fiches outils
Active la cellule de suivi qui évalue la situation et surveille son évolution.	
Met en pré-alerte les membres du PCC.	
Décide du déclenchement du PCS et en informe les autorités via la cellule Secrétariat.	
PENDANT LA CRISE	
Alerte et réunit les membres du PCC.	
S'informe sur l'évolution de la situation et planifie en conséquence : - l'organisation des secours avec le COS, - les actions communales : alerte de la population ; prise en charge de la population ; sécurisation de la zone à risque ; information, communication.	
Informe le Préfet de l'activation du PCS et les tient informés régulièrement de l'évolution de la situation communale.	
Valide la communication et la relation avec les médias.	
Organise des points de situation réguliers avec les du PCC.	
Prend les arrêtés municipaux nécessaires (arrêté de réquisition, arrêté de circulation...) via la cellule Secrétariat.	
En cas de nombreuses victimes, détermine l'emplacement d'une chapelle ardente en relation avec le Préfet.	Fiche outils n° 1
APRÈS LA CRISE	
Informe les membres du PCC de la fin de crise.	
Regroupe et synthétise les fiches de suivi des actions et établit un bilan.	Fiche outil n° 2
Désactive le PCS et en informe les autorités via la cellule Secrétariat.	
Organise les opérations de retour à la normale et s'assure du suivi de la prise en charge des sinistrés.	
Organise une réunion de retour d'expérience avec les membres du PCC.	

	Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux	Page 12
	POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL	Mise à jour 03/04/2024

Cellule Secrétariat

Personnel administratif
Suppléant : Personnel administratif

Missions	Fiches outils
CELLULE DE SUIVI	
Intègre la cellule de suivi sur demande du DO.	
Informe les membres du Poste de commandement communal (PCC) sur demande du Maire avec l'automate d'appel.	Annuaire des membres du PCC
ACTIVATION DU POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL	
Organise l'installation de l'équipement matériel du PCC.	Fiche outil n° 9
Ouvre la main courante, informatisée ou manuscrite, et en assure la tenue pendant toute la durée de la crise.	Fiche outil n° 12
Tient à jour la fiche de présence des membres du PCC.	Fiche support Fiche émargement
Assure la réception, l'établissement et la transmission des documents émanant du PCC : envoi et transmission des télécopies, mails, etc.	
Sur ordre du maire, transmet régulièrement les messages d'information aux institutions.	Fiche outil n° 10
Regroupe les remontées d'information des cellules de terrain (intervention, prise en charge population, etc.) pour le DO.	
Assure l'accueil téléphonique du PCC.	
Prépare les actes administratifs de réquisition des moyens sur demande du DO.	Fiche outil n° 11
APRÈS LA CRISE	
Sur ordre du Maire, transmet l'information de la désactivation du PCC aux institutions.	Fiches outil n° 7 et 8
Réalise le retour d'expérience de la cellule secrétariat.	
Participe à la réunion de retour d'expérience présidée par le Maire. Prend note pour le retour d'expérience et en fait le compte-rendu.	

	Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux	Page 13
	POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL	Mise à jour 03/04/2024

Cellule Population

Conseillers municipaux
Suppléant : Conseillers municipaux

MISSIONS	Fiches outils
PERIODE SANS INCIDENT	
S'assure de la mise à jour des listes des personnes dites « sensibles ou vulnérables ».	Annexe
Récupère les PPMS actualisés chaque année et met en place une copie au PCC.	
CELLULE DE SUIVI	
Sur l'ordre du DO ou son adjoint , met en pré-alerte, si besoin, le personnel nécessaire au fonctionnement de la Cellule et s'assure de la disponibilité des moyens matériels nécessaires	
Si l'évènement en cours peut impacter le fonctionnement de l'école, anticipe les actions à mettre en place	
ACTIVATION DU POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL	
Sur l'ordre du DO ou son adjoint alerte les responsables d'établissement et des acteurs liés à la santé, du scolaire et autres ERP.	Annuaire de crise
Sur l'ordre du DO ou son adjoint , met en œuvre la stratégie communale décidée, répartit les missions aux membres de la cellule et rend compte des interventions accomplies	
Sur l'ordre du DO ou son adjoint , assure l'évacuation des personnes dites « sensibles » vers les CAI avec les moyens adéquats (bus, voiture, véhicule médicalisé) : personnes âgées, personnes isolées, personnes PMR.	Fiches outil n° 13 et 14
Assure la prise en charge des personnes dites « sensibles » jusqu'au retour à la normale (sur les CAI ou ailleurs).	
Sur l'ordre du DO ou son adjoint , assure le suivi des établissements liés à l'enfance (école, lieux périscolaires, crèches / multi-accueil ...).	Annuaire de crise
Sur l'ordre du DO ou son adjoint , assure le suivi des établissements Recevant du Publics (privés comme publics).	Annuaire de crise Fiche outil n° 15
Sur l'ordre du DO ou son adjoint , attribue les différentes missions au sein du CAI.	
Epaule si besoin la cellule communication concernant les missions « Télé alertes ».	
APRÈS LA CRISE	
Gère les dons matériels et les bénévoles.	Annuaire de crise ERP
Participe au soutien administratif des sinistrés.	
Réalise le retour d'expérience de la cellule « Population ».	
Sur l'ordre du DO ou son adjoint , désactive les CAI : remise dans l'état initial, état des lieux du matériel utilisé avec l'appui de la Cellule Logistique.	

	Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux	Page 14
	POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL	Mise à jour 03/04/2024

Cellule Logistique

Personnels techniques
Suppléant : Personnels techniques

MISSIONS	Fiches outils
PERIODE SANS INCIDENT	
S'assure du bon fonctionnement des moyens informatiques et téléphoniques.	
S'assure de la mise à jour des listes des moyens matériels recensés en s'assurant de leur disponibilité et de leur bon état de fonctionnement.	
CELLULE DE SUIVI	
Intègre la cellule de suivi sur demande du DO .	
Informe le personnel des services techniques.	<i>Annuaire du personnel technique</i>
ACTIVATION DU POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL	
Assure une surveillance de l'évènement sur le terrain.	
Sur l'ordre du DO ou son adjoint , installe et met en route l'équipement informatique et téléphonique nécessaire au bon fonctionnement du PCC, et sur d'autres lieux en cas de besoin	
Alerte et informe les gestionnaires de réseaux (alimentation en eau, assainissement, électricité, téléphone, voirie → Maintient en fonctionnement et/ou remise en état des réseaux.)	<i>Annuaire de crise Gestionnaires de réseaux</i>
Sur l'ordre du DO ou son adjoint , assiste les membres du PCC (et personnels de terrains lorsque nécessaire) pour répondre à leurs besoins en équipements et matériels.	
Sur l'ordre du DO ou son adjoint , met en œuvre les moyens humains et matériels communaux (récupération et acheminement du matériel de barriérage et de signalisations, installation du fléchage des CAI, équipement du CAI et autres structures d'accueil, engins de travaux...).	<i>Recensement des moyens</i>
Organise les interventions sur le domaine public, permettant la réparation des dégâts occasionnés par l'incident.	
Assure la logistique (acheminement, mise en place des besoins matériels et approvisionnement) des CAI .	
Participe à l'évacuation préventive (gestion des transports), le relogement d'urgence et le ravitaillement.	
APRÈS LA CRISE	
Informe les équipes techniques de la commune mobilisées de la fin de la crise.	
Récupère le matériel communal mis à disposition dans le cadre de la crise.	<i>Annuaire du personnel technique</i>
Participe à l'aide à la réhabilitation (remise en état des voiries, des équipements et des bâtiments).	
Réalise le retour d'expérience de la cellule logistique .	
Participe à la réunion de retour d'expérience présidée par le Maire.	

	<i>Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux</i>	Page 15
	POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL	Mise à jour 03/04/2024

Localisation et équipement du PCC

LOCALISATION DU PCC PRINCIPAL

Le Village
474 Route de l'Ecole
Mairie
05120 Les Vigneaux
N° de téléphone du standard : 04 92 23 13 39

LOCALISATION DU PCC SECONDAIRE (A UTILISER EN FONCTION DE LA NATURE ET DU LIEU DE L'EVENEMENT)

PCC secondaire au hameau de la Bâtie

EQUIPEMENT A PREVOIR

- Un exemplaire à jour du PCS.
- Plusieurs exemplaires de l'annuaire de gestion de crise.
- Cartographies et plans de la commune.
- Téléphones fixes pour le PCC.
- En cas de nécessité moyens alternatifs de communication (radio, etc.).
- Ordinateur et accès internet.
- Photocopieur.
- Télévision et radio.
- Fournitures : tableau blanc, imprimante et cartouche d'encre, paper-board, papeterie, tampons...

	<i>Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux</i>	Page 16
	POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL	Mise à jour 03/04/2024

Fiches réflexes

L'ALERTE DES POPULATIONS

DETAIL DES MOYENS D'ALERTE A LA POPULATION

MOYEN D'ALERTE	Quartiers	RESPONSABLE(S) DE LA MISE EN OEUVRE	TELEPHONE D'URGENCE (à reporter dans l'annuaire de crise)
Relais par quartier		Conseillers municipaux	
Mégaphones		Maire	
Cloches de l'église		Maire	
Illiwap		Maire	

DEFINITION DU MESSAGE D'ALERTE

Rédiger un message court et simple en coordination avec le DO à partir des messages type d'alerte p 43-45 :

- Décrire la situation : nature du sinistre ou de l'alerte, quartiers concernés, etc.
- Donner les directives éventuelles : évacuation, mise à l'abri, ouverture d'un centre d'accueil.
- Rappeler les consignes de sécurité à suivre.

	<i>Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux</i>	Page 17
	POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL	Mise à jour 03/04/2024

L'OUVERTURE D'UN CENTRE D'ACCUEIL DES IMPLIQUES - CAI

PLAN D' ACTIONS A SUIVRE

- ✓ Déterminer globalement le nombre de personnes à accueillir.
- ✓ Choisir le CAI le mieux adapté en fonction du nombre de personnes à accueillir et de la situation (Maison de la Vallée ou salle de motricité de l'école).
- ✓ Ouvrir la salle retenue et mobiliser les agents communaux.
- ✓ Mobiliser si besoin les associations de sécurité civile.
- ✓ Définir un responsable du centre et répartir le personnel en plusieurs équipes pour s'occuper des différents espaces.
- ✓ Organiser la disposition du centre et installer le matériel (selon la nature des espaces ouverts).
- ✓ Mobiliser les services techniques pour assurer la logistique et la maintenance du site.
- ✓ Faire acheminer le matériel nécessaire à l'accueil et au soutien des sinistrés.

CONFIGURATION D'UN CARE

Différents espaces sont à délimiter pour assurer certaines missions :

1. Recensement : enregistrement de la population recueillie dans le CAI.
2. Réconfort : composé d'une période d'échange et d'écoute et d'une période de ravitaillement d'urgence. Cette phase permet à la population de se « couper de l'événement » et de lui donner un sentiment de sécurité.
3. Orientation : mise en relation de la personne prise en charge avec les autres structures de la chaîne de soutien (hébergement, assistance matérielle...).

Selon les situations, la structure peut également comporter d'autres espaces :

- ✓ Ravitaillement d'urgence : afin de couvrir les premières vingt-quatre heures qui suivent l'événement. Les repas doivent pouvoir être consommés sans préparation (« panier froid »). Prévoir dans la mesure du possible, des boissons chaudes et des repas chauds.
- ✓ Hébergement d'urgence : afin d'abriter les populations ne disposant plus de leur habitat et n'ayant pas de solution alternative. Il concerne également les populations en transit et bloquées à la suite d'un événement ou temporairement évacuées de leur domicile. Dans cette hypothèse, il convient de privilégier la Maison de la Vallée ou la salle de motricité de l'école disposant généralement de chaises, tables, tapis de sol ou de tatamis et de parkings à proximité.
- ✓ Information et soutien administratif : afin de tenir les populations informées, des éléments fiables sur l'événement, les mesures en cours et les évolutions attendues leur seront transmises ;
- ✓ Assistance matérielle : cette assistance est essentiellement assurée par des associations caritatives. Elle vise à distribuer des effets de première nécessité (vêtements, nécessaires d'hygiène...).

ORGANISATION DES ESPACES AU SEIN D'UN CENTRE D'ACCUEIL

Dans la mesure du possible, le CAI doit s'organiser autour de trois fonctions : accueil, ravitaillement et éventuellement, hébergement.

Fonction accueil

- ✓ Disposer de fiches de renseignements vierges et si possible, de personnels bilingues.
- ✓ Disposer de différents moyens de communication (téléphone, connexion internet, radio).
- ✓ Disposer de matériels administratifs : fournitures de bureau (papier, crayon, stylos...), rallonges, prises multiples, ordinateur, imprimante, paper-board...
- ✓ Prévoir le nécessaire pour un premier ravitaillement d'urgence (boisson, biscuits...).
- ✓ Délimiter des espaces au sein de la zone accueil : espace d'attente (chaises + jeux enfants), espace d'information, espace dédié aux appels téléphoniques, espace confidentiel et isolé pour l'écoute, le réconfort et le soutien psychologique.

Fonction ravitaillement d'urgence

- ✓ Prévoir l'aménagement de tables et chaises pour la collation / repas.
- ✓ Définir un repas type « panier froid » (repas unique + boisson).
- ✓ Prévoir un repas de substitution (religion ou allergie alimentaire).
- ✓ Prévoir des repas ou aliments pour enfants.

	Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux	Page 18
	POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL	Mise à jour 03/04/2024

- ✓ Disposer d'un nécessaire de nettoyage (sac poubelle, pelle, balai...).
- ✓ Détenir un stock de vaisselle jetable.

Fonction hébergement d'urgence

Délimiter différents espaces :

- ✓ Espace repos.
- ✓ Espace « enfants en bas âge » à l'abri des regards (espace pour les changer, produits d'hygiène bébé, chauffe-biberon, lait en poudre...).

Pour certaines urgences, prévoir des kits d'hygiène (linges de toilettes jetables, produits d'hygiène...).

Il est nécessaire de prévoir également un espace pour le personnel municipal et les bénévoles afin qu'ils se restaurent et se reposent.

	<i>Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux</i>	Page 19
	POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL	Mise à jour 03/04/2024

Post-crise

Objectifs

Le Plan Communal de Sauvegarde doit envisager les actions et les moyens nécessaires dans l'urgence, au-delà de l'urgence et durant le retour à la normale. Cette période débute après la phase de post-urgence et peut se poursuivre jusqu'au premier anniversaire de l'évènement, voir au-delà.

L'objectif des actions est la reconstruction et l'accompagnement de la population.

La période post-crise n'est pas clairement identifiable sur le terrain. Elle se traduit, en général, par un désengagement progressif des moyens de secours publics et la venue d'autres partenaires (experts, assurances, associations, etc.). Ce retrait doit être anticipé en fixant des actions prioritaires à mener.

Principales missions

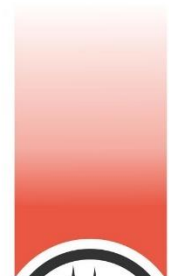
- ✓ Evaluer les dégâts, estimation des besoins, définir les priorités ;
- ✓ Remettre en état les infrastructures : voirie, réseaux, écoles, etc. ;
- ✓ Reloger sur une plus longue durée les sinistrés, etc. ;
- ✓ Soutenir les sinistrés : information, mise en place de points de rencontre, orientation sur les structures spécialisées ;
- ✓ Faciliter les démarches administratives : aide financière, remplacement de papiers perdus, déclaration aux assurances, etc. ;
- ✓ Aider au redémarrage de l'activité économique, etc.

Organisation

Pour cela, une cellule de retour à la normale est mise en place, activée dès la fin de la crise et se prolongera jusqu'au retour des activités courantes. Elle sera composée, au besoin, de certaines cellules mobilisées pendant la crise.



DIAGNOSTIC DES RISQUES



DIAGNOSTIC DES RISQUES	20
Risque feu de forêt	22
Risque inondation	23
Risque mouvement de terrain	25
Risque avalanche.....	26
Risque sismique.....	27
Risque tempête et orages	28
Risque neige-verglas	30
Risque transport de matières dangereuses par voie routière	31
Risque rupture d'alimentation électrique	32
Risque terroriste.....	34
Risque épidémie-pandémie	35
Distribution comprimés iode	36

Risque feu de forêt

Le risque sur la commune

ALEA	FEU DE FORET
SCENARIO	Les données cartographiques utilisées sont les zones boisées. Le risque feux de forêts est important pour les Vigneaux, la commune étant entourée de massifs forestiers.
ENJEUX SENSIBLES	✓ Campings Le Courounba et Les Vaudois.

MISSIONS		DETAILS	CELLULES CONCERNEES
CRISE	ALERTE	Mobiliser la cellule de suivi ou le Poste de Commandement Communal (PCC) en fonction de la situation	DO
		Relayer l'alerte à la population en indiquant les mesures de sauvegarde à appliquer	POPULATION
		Mettre en place une main courante où noter les principaux évènements.	SECRETARIAT
	SECURISATION	Décider des moyens de sécurisation du secteur concerné	LOGISTIQUE
		Etablir des périmètres de sécurité et interdire les accès à la zone	
	EVACUATION DE POPULATIONS	Evacuer les populations exposées	LOGISTIQUE
	PRISE EN CHARGE DE POPULATIONS	Assurer la logistique du centre d'accueil (ouverture, équipement, ravitaillement)	POPULATION LOGISTIQUE
		Gérer l'accueil des personnes impliquées ou sinistrées	POPULATION
ASSISTANCE TECHNIQUE AUX SECOURS	Maintenir une équipe d'assistance à disposition des intervenants sur le terrain	LOGISTIQUE	
POST-CRISE	ASSISTANCE AUX POPULATIONS	Mise en œuvre d'une cellule d'aide administrative aux sinistrés	POPULATION
		Mise en place de relogements transitoires	
	REMISE EN ETAT DES ZONES SINISTREES	Recensement des dégâts	LOGISTIQUE
		Nettoyage et remise en état par le personnel municipal, gestionnaires de réseaux, entreprises privées...	
		Identification des travaux de première urgence en matière de sécurisation, puis des travaux de réhabilitation des espaces sinistrés	
	RETOUR D'EXPERIENCE	Organiser le retour d'expérience	DO

	Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux	Page 23
	DIAGNOSTIC DES RISQUES	Mise à jour 03/04/2024



Risque inondation

Le risque sur la commune

ALEA	INONDATION
SCENARIO	La commune des Vigneaux est soumise à un risque d'inondation torrentielle. Les données cartographiques proviennent du Plan de Prévention des Risques, approuvé en 2016. La commune a connu de nombreux événements dont deux ayant entraînés la prise d'un arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle en 1987 et 2023.
ENJEUX SENSIBLES	✓ Aléa Faible : ○ Camping le Courounba ✓ Aléa Moyen : ○ Restaurant la Vigneronne, Bar le Rif, Le Fournil des Ecrins, Miel et Montagne et Camping les Vaudois ✓ Pas d'enjeux en en aléa Fort

La gestion de crise

Actions à mettre en place

MISSIONS		DETAILS	CELLULES CONCERNEES
VIGILANCE	PRE-ALERTE	Recevoir les messages de vigilance et d'alerte émis par les services de l'Etat (automate d'appels ou fax Préfecture)	DO
		Mobiliser la cellule de suivi ou le Poste de Commandement Communal (PCC) en fonction de la situation	
		Informar la population en indiquant les mesures de sauvegarde à appliquer	POPULATION
		Au regard de la situation, informer les campings et les populations de la vigilance dans les zones sensibles	POPULATION SECRETARIAT
	MOBILISATION DES MOYENS	Vérifier la disponibilité des moyens humains communaux	DO
CRISE	ALERTE	Surveiller régulièrement l'évolution du phénomène	LOGISTIQUE
		Contrôler le bon écoulement des eaux dans le réseau pluvial dans les secteurs sensibles	
		Mobiliser le Poste de Commandement Communal (PCC)	DO
		Relayer l'alerte à la population en indiquant les mesures de sauvegarde à appliquer	POPULATION
	SECURISATION	Assurer la logistique du centre d'accueil (ouverture, équipement, ravitaillement)	POPULATION LOGISTIQUE
		Gérer l'accueil des personnes impliquées ou sinistrées	
		Maintenir une surveillance des points sensibles	LOGISTIQUE
		Décider des moyens de sécurisation du secteur concerné	
CRIS	ASSISTANCE AUX POPULATIONS	Assurer la protection des zones évacuées contre le vol ou le vandalisme	LOGISTIQUE
		Etablir des périmètres de sécurité et interdire les accès à la zone	
		Evacuer les populations exposées	
CRIS	ASSISTANCE AUX POPULATIONS	Mise en œuvre d'une cellule d'aide administrative aux sinistrés	POPULATION
		Mise en place de relogements transitoires	POPULATION

	Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux	Page 24
	DIAGNOSTIC DES RISQUES	Mise à jour 03/04/2024

	REMISE EN ETAT DES ZONES SINISTREES	Faire procéder aux analyses pour s'assurer que l'eau soit propre à la consommation	LOGISTIQUE
		Recensement des dégâts	
		Nettoyage et remise en état par le personnel municipal, gestionnaires de réseaux, entreprises privées...	
		Identification des travaux de première urgence en matière de sécurisation, puis des travaux de réhabilitation des espaces sinistrés	
	RETOUR D'EXPERIENCE	Organiser le retour d'expérience	DO



Risque mouvement de terrain

Le risque sur la commune

ALEA	MOUVEMENT DE TERRAIN
SCENARIO	Le nord et le sud sont principalement concernées par les phénomènes de chute de blocs alors que le secteur sud de la commune est principalement touché par les phénomènes de glissement de terrain. Un PPRn est approuvé depuis 2016.
ENJEUX CONCERNES	Chutes de blocs : - Aucun enjeu en aléa faible et moyen - Aléa Fort : - Gîte Les Carlines. Glissement de terrain - Aucun enjeu n'est concerné.

La gestion de crise

Actions à mettre en place

MISSIONS	DETAILS	CELLULES CONCERNEES
CRISE	Mobiliser la cellule de suivi ou le Poste de Commandement Communal (PCC) en fonction de la situation	DO
	Mettre en place une main courante où noter les principaux événements.	SECRETARIAT
	Relayer l'alerte à la population en indiquant les mesures de sauvegarde à appliquer	POPULATION
	Décider des moyens de sécurisation du secteur concerné	LOGISTIQUE
	Etablir des périmètres de sécurité et interdire les accès à la zone	
	Evacuer les populations exposées	POPULATION
	Assurer la logistique du centre d'accueil (ouverture, équipement, ravitaillement)	POPULATION LOGISTIQUE
POST-CRISE	Gérer l'accueil des personnes impliquées ou sinistrées	POPULATION
	ASSISTANCE TECHNIQUE AUX SECOURS	LOGISTIQUE
	ASSISTANCE AUX POPULATIONS	POPULATION SECRETARIAT
	Mise en œuvre d'une cellule d'aide administrative aux sinistrés	POPULATIONS
	Mise en place de relogements transitoires	
	Recensement des dégâts	LOGISTIQUE
	Nettoyage et remise en état par le personnel municipal, gestionnaires de réseaux, entreprises...	
	Identification des travaux de première urgence en matière de sécurisation, puis des travaux de réhabilitation des espaces sinistrés	
	RETOUR D'EXPERIENCE	DO
	Organiser le retour d'expérience	



Risque avalanche

Le risque sur la commune

ALEA	AVALANCHE
SCENARIO	PPR
LOCALISATION ET ENJEUX	Plusieurs secteurs sont fortement exposés comme le nord et le sud de la commune mais aucun enjeu n'est concerné

La gestion de crise

Actions à mettre en place

MISSIONS		DETAILS	CELLULES CONCERNEES
PRÉ-ALERTE	VEILLE / SUIVI	Activation de la Cellule de Suivi.	DO
	PRE-ALERTE	Selon le niveau de vigilance météorologique, pré-alerte des services municipaux nécessaires à la gestion de l'événement (astreinte technique, vérification du matériel de pompage, d'élagage...).	
	EVACUATION	Pré-alerte de la population.	POPULATION
CRISE	ALERTE	Selon ampleur de l'évènement, activation de la Cellule de Suivi ou du PCS. Alerte et mobilisation des services municipaux nécessaires à la gestion de l'événement.	DO
		Mettre en place une main courante où noter les principaux évènements.	SECRETARIAT
		Alerte de la population en zone à risque avec les moyens communaux adaptés, transmission des mesures de sauvegarde à appliquer.	POPULATION
	SECURISATION	Etablissement d'un plan de circulation. Dégagement des accès prioritaires pour les secours. Sécurisation des réseaux.	LOGISTIQUE
		Permettent le maintien des activités des établissements prioritaires.	
	PRISE EN CHARGE DE POPULATIONS	Ouverture et mise en place de CAI.	POPULATION
		Organisation de l'hébergement et du ravitaillement si nécessaire.	
POST-CRISE	ASSISTANCE AUX POPULATIONS	Mise en œuvre d'une cellule d'aide administrative aux sinistrés.	POPULATION SECRETARIAT
		Mise en place de relogements transitoires.	POPULATION
		Mise en place du ravitaillement des personnes sans ressource.	
	REMISE EN ETAT DES ZONES SINISTREES	Recensement des dégâts. Nettoyage et remise en état par le personnel municipal, gestionnaires de réseaux, entreprises privées...	LOGISTIQUE



Risque sismique

Le risque sur la commune

ALEA	MOUVEMENT DE TERRAIN
SCENARIO	Un séisme est provoqué par une rupture brutale des roches le long d'un plan de faille, qui génère des ondes sismiques à travers le sol, et donc des vibrations qui peuvent être ressenties à la surface.
ENJEUX EXPOSES	
LA TOTALITE DE LA COMMUNE PEUT ETRE CONFRONTEE A CE GENRE D'EVENEMENT	

La gestion de crise

Actions à mettre en place

MISSIONS		DETAILS	CELLULES CONCERNEES
CRISE	ALERTE	Selon ampleur de l'évènement, activation de la Cellule de Suivi ou du PCS. Alerte et mobilisation des services municipaux nécessaires à la gestion de l'évènement.	DO
		Mettre en place une main courante où noter les principaux évènements.	SECRETARIAT
		Transmission des mesures de sauvegarde à appliquer à la population.	POPULATION
	SECURISATION	Etablissement d'un périmètre de sécurité. Dégagement des accès prioritaires pour les secours. Réalisation de ronde dans les zones évacuées.	LOGISTIQUE
	EVACUATION DE POPULATIONS	Evacuation des bâtiments présentant des dangers, évacuation des zone	
	PRISE EN CHARGE DE POPULATIONS	Ouverture et mise en place de CAI.	POPULATION LOGISTIQUE
		Organisation de l'hébergement et du ravitaillement si nécessaire	POPULATION
	ASSISTANCE TECHNIQUE AUX SECOURS	Maintenir une équipe d'assistance à disposition des intervenants sur le terrain	LOGISTIQUE
POST-CRISE	ASSISTANCE AUX POPULATIONS	Mise en œuvre d'une cellule d'aide administrative aux sinistrés	POPULATION SECRETARIAT
		Mise en place de relogements transitoires	POPULATION
		Mise en place du ravitaillement des personnes sans ressource.	
	REMISE EN ETAT DES ZONES SINISTREES	Recensement des dégâts Nettoyage et remise en état par le personnel municipal, gestionnaires de réseaux, entreprises...	LOGISTIQUE

r
Risque tempête et orages

Le risque sur la commune

ALEA		
SCENARIO	VENTS VIOLENTS	Phénomènes météorologiques de type tornade, trombe, tuba : phénomènes violents très localisés liés à des perturbations atmosphériques. Danger pour les personnes par les risques de chutes : - d'arbre ou de branche ; - d'éléments de façade (enseigne, gouttière...) ou de toiture (tuiles, cheminées) ; - de ligne électrique (coupure d'électricité, de téléphone). Perturbation de la circulation due aux chutes de branches, arbres et autres éléments sur la voie publique. Voitures déportées par les vents violents.
	ORAGES	Phénomènes météorologiques violents et localisés (type saison cévenole). - Danger pour les personnes, notamment en bord de mer ; - Perturbation de la circulation (mauvaise visibilité, chaussée inondée) - Saturation des réseaux d'évacuation et inondation, ruissellement urbain.
ENJEUX EXPOSES		
LA TOTALITE DE LA COMMUNE PEUT ETRE CONFRONTEE A UN CE GENRE D'EVENEMENT		

La gestion de crise

Actions à mettre en place

MISSIONS		DETAILS	CELLULES CONCERNEES
PRÉ-ALERTE	VEILLE / SUIVI	Activation de la Cellule de Suivi.	DO
	PRE-ALERTE	Selon le niveau de vigilance météorologique, pré-alerte des services municipaux nécessaires à la gestion de l'évènement (astreinte technique, vérification du matériel de pompage, d'élagage...).	
	EVACUATION	Pré-alerte de la population.	POPULATION
CRISE	ALERTE	Selon ampleur de l'évènement, activation de la Cellule de Suivi ou du PCS. Alerte et mobilisation des services municipaux nécessaires à la gestion de l'évènement.	DO
		Alerte de la population en zone à risque avec les moyens communaux adaptés, transmission des mesures de sauvegarde à appliquer.	POPULATION
	SECURISATION	Etablissement d'un périmètre de sécurité. Dégagement des accès prioritaires pour les secours. Réalisation de ronde dans les zones évacuées. Sécurisation des réseaux.	POPULATION LOGISTIQUE
	EVACUATION DE POPULATIONS	Evacuation des populations exposées après mise en œuvre des moyens nécessaires ;	
	PRISE EN CHARGE DE POPULATIONS	Ouverture et mise en place de CAI.	
		Organisation de l'hébergement et du ravitaillement si nécessaire.	POPULATION
	POST - CRIS	ASSISTANCE AUX POPULATIONS	
		Mise en place de relogements transitoires.	

	Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux	Page 29
	DIAGNOSTIC DES RISQUES	Mise à jour 03/04/2024

		Mise en place du ravitaillement des personnes sans ressource.	POPULATION
	REMISE EN ETAT DES ZONES SINISTREES	Recensement des dégâts.	LOGISTIQUE
		Nettoyage et remise en état par le personnel municipal, gestionnaires de réseaux, entreprises privées...	

Risque neige-verglas

Le risque sur la commune

ALEA	
SCENARIO	Chute de neige abondante. Une hauteur de neige de seulement quelques centimètres pouvant perturber gravement voire bloquer le trafic routier.
ENJEUX EXPOSES	
LA TOTALITE DE LA COMMUNE PEUT ETRE CONFRONTEE A UN CE GENRE D'EVENEMENT	

La gestion de crise

Actions à mettre en place

Actions à mettre en place

MISSIONS		DETAILS	CELLULES CONCERNEES
PRÉ-ALERTE	VEILLE / SUIVI	Activation de la Cellule de Suivi.	DO
	PRE-ALERTE	Selon le niveau de vigilance météorologique, pré-alerte des services municipaux nécessaires à la gestion de l'événement (astreinte technique, vérification du matériel de pompage, d'élagage...).	
	EVACUATION	Pré-alerte de la population.	POPULATION
CRISE	ALERTE	Selon ampleur de l'évènement, activation de la Cellule de Suivi ou du PCS. Alerte et mobilisation des services municipaux nécessaires à la gestion de l'événement.	DO
		Alerte de la population en zone à risque avec les moyens communaux adaptés, transmission des mesures de sauvegarde à appliquer.	POPULATION
	SECURISATION	Etablissement d'un plan de circulation. Dégagement des accès prioritaires pour les secours. Sécurisation des réseaux.	LOGISTIQUE
		Permette le maintien des activités des établissements prioritaires.	POPULATION LOGISTIQUE
	PRISE EN CHARGE DE POPULATIONS	Ouverture et mise en place de CAI.	POPULATION LOGISTIQUE
		Organisation de l'hébergement et du ravitaillement si nécessaire.	POPULATION
ASSISTANCE AUX POPULATIONS	Mise en œuvre d'une cellule d'aide administrative aux sinistrés.		
	Mise en place de relogements transitoires.		
	Mise en place du ravitaillement des personnes sans ressource.		
POST-CRISE	REMISE EN ETAT DES ZONES SINISTREES	Recensement des dégâts.	LOGISTIQUE
		Nettoyage et remise en état par le personnel municipal, gestionnaires de réseaux, entreprises privées...	



Risque transport de matières dangereuses par voie routière

Le risque sur la commune

ALEA	TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES PAR VOIE ROUTIERE, FERROVIAIRE		
SCENARIO	INCIDENT NOTABLE	Désordres significatifs, longs délais de retour à la normale, potentialité du risque	Activation de la cellule de suivi ou du PCS selon la situation
	ACCIDENT	Impact potentiel significatif, actuel, populations atteintes ou menacées, désordre sévère de la circulation, pollution importante	Déclenchement « ORSEC TMD » Activation du PCS

La gestion de crise

Actions à mettre en place

MISSIONS		DETAILS	CELLULES CONCERNEES
CRISE	ALERTE	Mobiliser la cellule de suivi ou le Poste de Commandement Communal (PCC) en fonction de la situation	DO
		Relayer l'alerte à la population en indiquant les mesures de sauvegarde à appliquer	POPULATION
		Mettre en place une main courante où noter les principaux événements.	SECRETARIAT
	SECURISATION	Décider des moyens de sécurisation du secteur concerné	LOGISTIQUE
		Etablir des périmètres de sécurité et interdire les accès à la zone	
	EVACUATION DE POPULATIONS	Evacuer les populations exposées	
	PRISE EN CHARGE DE POPULATIONS	Assurer la logistique du centre d'accueil (ouverture, équipement, ravitaillement)	POPULATION LOGISTIQUE
		Gérer l'accueil des personnes impliquées ou sinistrées	POPULATION
	ASSISTANCE TECHNIQUE AUX SECOURS	Maintenir une équipe d'assistance à disposition des intervenants sur le terrain	LOGISTIQUE
POST-CRISE	ASSISTANCE AUX POPULATIONS	Mise en œuvre d'une cellule d'aide administrative aux sinistrés	POPULATION SECRETARIAT
		Mise en place de relogements transitoires	POPULATION
	REMISE EN ETAT DES ZONES SINISTREES	Recensement des dégâts	LOGISTIQUE
		Nettoyage et remise en état par le personnel municipal, gestionnaires de réseaux, entreprises privées...	
		Identification des travaux de première urgence en matière de sécurisation, puis des travaux de réhabilitation des espaces sinistrés	
	RETOUR D'EXPERIENCE	Organiser le retour d'expérience	DO



Risque rupture d'alimentation électrique

Le risque sur la commune

ALEA	RUPTURE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE
SCENARIO	Lors d'intempéries (tempêtes, inondation, neige, etc.), le réseau d'alimentation en énergie électrique peut être touché, et rompre de manière plus ou moins longue la fourniture d'énergie. Cela peut impacter : ✓ L'éclairage et le chauffage privé et communal ✓ Les communications téléphoniques ✓ L'éclairage public et les feux tricolores ✓ Certaines activités économiques ✓ Les personnes vulnérables, dépendantes de l'électricité ✓ L'accès sécurisé aux bâtiments ✓ ...
HISTORIQUE	

Avant : identifier les lieux sensibles, les secteurs et habitations les plus exposés au risque de rupture de l'alimentation en énergie électrique (population vulnérable, transformateurs inondables, réseau non enterré...)

Support cartographique : carte du réseau ENEDIS de la commune

La gestion de crise

Actions à mettre en place

Dès réception de l'alerte

N°	ACTION A MENER	QUI	FICHES REFLEXE-SUPPORT OBSERVATIONS
1	Réceptionner l'alerte	Maire ou premier adjoint	
2	Mobiliser le Correspondant Intempéries de la commune	Maire ou premier adjoint	
3	Prendre contact avec ENEDIS pour faire un point sur la situation, l'évolution attendue et éventuellement le besoin d'assistance logistique	Cellule de suivi	
4	Mobiliser un groupe électrogène pour équiper le poste de commandement communal	Cellule soutien logistique	
5	Informers les membres du poste de commandement communal pour être prêts à agir si la situation se détériore et informer le Préfet	Cellule de suivi	Annuaire de crise
6	Tenir la main courante de l'événement	Cellule de suivi	
7	Identifier les lieux prioritaires pour une réalimentation en énergie électrique	Cellule soutien des populations et cellule soutien logistique	
8	Identifier les personnes vulnérables (personnes dialysées, sous assistance respiratoire...) dépendantes d'une alimentation en énergie électrique et les contacter	Cellule Population	

	Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux	Page 33
	DIAGNOSTIC DES RISQUES	Mise à jour 03/04/2024

N°	ACTION A MENER	QUI	FICHES REFLEXE- SUPPORT OBSERVATIONS
9	Appeler les gestionnaires de réseaux pour information sur la situation	Cellule logistique	Annuaire de crise
10	Mettre en place une information des populations (rappel des consignes).	Cellule population	
11	Si la situation se prolonge (plus de deux heures), envisager l'ouverture d'un centre d'accueil	Cellule population	
12	Organiser régulièrement des points de situation afin de faire un point sur les actions en cours (tous services confondus : mairie, ENEDIS et services extérieurs)	Maire	
13	Réquisitionner les moyens humains et matériels manquants et disponibles sur la commune. Si nécessaire faire les demandes complémentaires auprès de la préfecture.	Maire	

Post-crise

N°	ACTION A MENER	QUI	FICHES REFLEXE- SUPPORT OBSERVATIONS
1	Assurer le suivi de la remise en service du réseau électrique avec ENEDIS.	Correspondant	
2	Recenser et estimer les dégâts, coordonner les actions de remise en état	Cellule logistique	
2	Organiser le retour d'expérience	Maire ou premier adjoint	

	Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux	Page 34
	DIAGNOSTIC DES RISQUES	Mise à jour 03/04/2024



Risque terroriste

Le terrorisme est un ensemble d'actes de violences commis pour créer un climat d'insécurité, pour exercer un chantage sur un gouvernement, pour satisfaire une haine à l'égard d'une communauté, d'un pays, d'un système. Le terrorisme est l'emploi de la terreur à des fins politiques, religieuses ou idéologiques.

Une liste exhaustive des cibles ou de modes opératoires ne peut pas être établie, ceux-ci étant en constante évolution. Cependant, des événements qui se sont déjà produits permettent d'identifier :

- Des modes opératoires particuliers : attaque par arme blanche ou balistique, voiture bélier, colis, véhicule ou personne piégés.
- Des cibles particulières : espaces scolaires, transports collectifs de personnes, espaces publics ou à forte affluence, lieux culturels et de loisirs, centres commerciaux, organes de presse, lieux de culte, sites industriels, représentants des institutions publiques nationales ou internationales.

Ces cibles ont été visées dans des communes de tailles très diverses, ce qui montre que n'importe quelle collectivité territoriale peut être touchée par le risque terroriste.

La commune participe à la mise en œuvre du plan VIGIPIRATE qui vise à la vigilance, la prévention et la protection pour lutter contre la malveillance terroriste.

Le plan VIGIPIRATE comporte trois niveaux :

- Vigilance.
- Sécurité renforcée - risque attentat.
- Urgence attentat.

Dans le cadre du PCS, l'objectif est de recenser en amont les vulnérabilités existantes sur la commune et d'adapter des mesures de protection (contrôle d'accès, restriction de stationnement, dispositif anti-véhicule bélier, ...) lorsque les circonstances l'imposent.

La gestion de crise

Actions à mettre en place

- Déclencher le PCS
- Activer le PCC.
- Se tenir informé auprès des forces de l'ordre pour connaître les zones touchées, les éventuelles victimes et la conduite à tenir.
- Sur demande des autorités uniquement, alerter la population concernée de la survenue d'un événement sur la commune et l'avertir des mesures de sécurité à prendre ou qui vont être mises en place (confinement ou évacuation). **Les actions de communication devront être concertées avec les autorités de police pour ne pas gêner l'efficacité de leur intervention.**
- Couper les axes amenant en direction du sinistre ou les voies menacées.
- Dans le cas où la situation commence à engendrer des victimes, suivre les indications du plan NOVI (le plan NOmbreuses VIctimes déclenché par le Préfet) et soutenir les services de secours en mettant en place une chapelle ardente (pour les victimes décédées) si besoin.

	Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux	Page 35
	DIAGNOSTIC DES RISQUES	Mise à jour 03/04/2024



Risque épidémie-pandémie

Le dispositif « épidémie »

⇒ **La phase d'alerte**

Mettre en place si les circonstances l'exigent, une cellule de veille composée a minima, du correspondant « épidémie/pandémie ». Les éléments techniques nécessaires à la communication de l'alerte seront transmis au Maire par les services de l'Etat.

Missions communales

Le Maire participe à l'alerte des populations et assure la coordination locale des opérations :

- Limitation des risques de contagion (protection individuelle, vaccination, masques...),
- Maintien des capacités de la commune à faire face aux besoins quotidiens de la population,
- Protection individuelle des acteurs communaux de la crise (masque FFP2 ou FFP1, vaccination).

Il met en œuvre les missions essentielles indispensables dans le cadre du plan de continuité des activités :

⇒ **La phase épidémique**

Déclencher le Plan Communal de Sauvegarde.

Missions communales

- Maintien des activités / Maintien de la capacité des services communaux à faire face à la crise et protection des acteurs communaux,
- Maintien du lien social et sanitaire / Organisation de la solidarité au niveau local (avec la RCSC, les AASC et les professionnels de santé), évaluation des populations précarisées et renforcement des aides aux personnes dépendantes,
- Missions de police administrative / Mesures de restrictions d'activités professionnelles non essentielles et d'activités collectives dont la fermeture d'établissements d'enseignement et de formation, organisation de la gestion des déchets,
- Participation à l'organisation d'une éventuelle campagne de vaccination et/ou de distribution d'équipement (masques ...) ou de produits pharmaceutiques.

⇒ **Levée du dispositif**

Organisation par la commune d'un retour d'expérience, afin de vérifier l'efficacité du dispositif communal et d'y apporter, si nécessaire, des modifications.

Le dispositif « Campagne de vaccination »

Déclenchement du PCS à la demande du Préfet dont le Maire applique les consignes.

Le Maire met en **pré-alerte** les personnes de son équipe susceptibles d'intervenir, notamment sur les aspects logistiques et ressources humaines administratives. Il active si besoin son plan de continuité d'activités.

Il participe à l'organisation de la campagne de vaccination sur son territoire, selon le scénario retenu par le Préfet :

- En contribuant à l'identification de locaux et à leur mise à disposition,
- En apportant un appui en termes de ressources humaines (sécurisation, gestion administrative des centres de vaccination ...),
- En participant à l'information de la population et particulièrement en informant les personnes vulnérables isolées.



Distribution comprimés iode

Le risque sur la commune

ALEA	RUPTURE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE
SCENARIO	Le risque nucléaire est un événement accidentel, susceptible d'entraîner des risques d'irradiation ou de contamination pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et/ou l'environnement. Lors des accidents de centrale nucléaire, de l'iode radioactif peut être rejeté dans l'atmosphère. Face à ce risque et en fonction de l'événement, la mairie doit s'occuper de la distribution des comprimés d'iode.

Locaux

XXX

La gestion de crise

Actions à mettre en place

Dès réception de l'alerte

N°	ACTION A MENER	QUI	FICHES REFLEXE-SUPPORT OBSERVATIONS
1	Réceptionner l'alerte et diffusion à l'ensemble de la population	Maire	
2	Répartition des élus et des personnes réquisitionnées dans les quatre salles de distribution pour préparation et distribution	Equipe municipale	
3	Envoie de la gendarmerie avec un mandat pour percevoir les stocks de comprimés	Gendarmerie	
4	Dès réception des stocks et dès que le préfet donne l'ordre, les comprimés sont distribués à la population (une personne majeure par famille avec livret de famille)	Equipe municipale	
5	Dès que le préfet donne la consigne d'ingestion des comprimés, la mairie transmet l'information à la population	Maire	



MOYENS MOBILISABLES



RECENSEMENT DES MOYENS ET ANNUAIRE DE CRISE.....

Recensement des moyens	37
Moyens matériel communaux	39
Centres d'accueil et de regroupement.....	40
Annuaire de crise	41
Annuaire communal.....	42
Conseil municipal	42
Personnel administratif et technique.....	42
Partenaires extérieurs	43
Réseaux	43
Transport collectif	43
Ravitaillement	44
Médias locaux	44
Pompes funèbres	44
Professionnels de santé	44
Associations de sécurité civile.....	45
Enjeux communaux.....	45
Population générale	45
Ecoles-Crèches	45
Camping	46
Etablissements recevant du public communaux	47
Equipements sportifs	47
Etablissements recevant du public privé	47
Activités économiques et parcs d'activités	47
Grandes manifestations	47
Grands rassemblements.....	48

	<i>Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux</i>	Page 39
	RECENSEMENT DES MOYENS	Mise à jour 03/04/2024

Recensement des moyens

Moyens matériel communaux

MATERIEL	QUANTITE	REFE NCES CARACT ERISTI QUES	LOCALISATION DU MATERIEL	DETENTEUR
Moyens logistiques				
Barrières	34		Devant atelier	
Tables	24		Au CAF	
Chaises	100		Au CAF	
Défibrillateur	1		Devant la mairie	
Groupe électrogène	1		Atelier	
Tronçonneuse	1		Atelier	
Tatamis	7		Au CAF	
Engins de travaux				
TRACTOPELLE	1		Garage Les Gorges	
camion plateau	1		Devant Atelier	
Fraise à neige	1		Atelier	
4X4 isuzu	1		Devant atelier	
Moyens d'alerte, d'information et communications alternatives				
Mégaphones (x2) téléphones portables + application illiwap + cloches de l'église				
Matériel nécessaire à l'accueil des sinistrés				
Tables, chaises				

Centres d'accueil et de regroupement

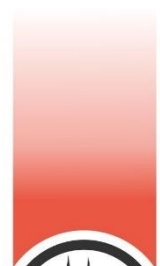
Valeurs de références pour chiffrage des capacités d'accueil :

- ✓ 4 m²/personne.
- ✓ 1 unité d'accueil ou d'hébergement = 50 personnes.

ETABLISSEMENT	RISQUES	CARTO.	SURFACE EN M ²	ADRESSE	☎ SUR PLACE	CHAUFFAGE	SANITAIRES	CUISINE	PARKING A PROXIMITE
EGLISE			245	Route de l'église		Electrique	Non	Non	Non
ECOLE	Séisme TMD	1	398	Route de l'école	Primaire :04.92.23.17.40 Maternelle :04.92.23.17.75	Electrique	Oui	Non	Non



ANNUAIRE DE CRISE



	<i>Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux</i>	Page 42
	ANNUAIRE DE CRISE	Mise à jour 03/04/2024

Annuaire de crise

Dans un souci de protection des données et de la vie privée, l'annuaire de crise n'est pas disponible pour le grand public. Les informations sont réservées aux membres du conseil municipal et aux personnels administratifs et techniques.

Annuaire communal

Conseil municipal

Personnel administratif et technique

	<i>Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux</i>	Page 43
	ANNUAIRE DE CRISE	Mise à jour 03/04/2024

Partenaires extérieurs

Réseaux

Transport collectif

	<i>Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux</i>	Page 44
	ANNUAIRE DE CRISE	Mise à jour 03/04/2024

Ravitaillement

Médias locaux

Pompes funèbres

Urgences médicales - Professionnels de santé
Médecins

Infirmiers

Ambulances

Pharmacies

Associations de sécurité civile



Enjeux communaux

Population générale

Données démographiques de la commune	
Nombre d'habitants (hors période estivale)	546
Nombre d'habitants (période estivale)	1200
Nombre de personnes âgées	30

Ecoles-Crèches

Ramassage organisé par la Région SUD PACA et la Communauté de Communes du Pays des Écrins.

Campings - Centres de vacances

Camping le Courounba & Camping les Vaudois gérés par les Etapes André Trigano

	<i>Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux</i>	Page 46
	ANNUAIRE DE CRISE	Mise à jour 03/04/2024

Etablissements recevant du public communaux

Equipements sportifs

Etablissements recevant du public privé

Activités économiques et parcs d'activités

Grandes manifestations



FICHES OUTILS



	Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux	Page 48
	FICHES OUTILS	Mise à jour 03/04/2024

FICHE OUTIL N°1 – DO chapelle ardente	49
FICHE OUTIL N° 2– DO suivi des actions	50
FICHE OUTIL N°3 – CELLULE POPULATION Fiche Consigne	53
FICHE OUTIL N°4 – CELLULE SECRETARIAT suivi des appels telephoniques	55
FICHE OUTIL N°5 – CELLULE SECRETARIAT activation cellule de suivi	56
FICHE OUTIL N°6 – CELLULE SECRETARIAT activation pcs	57
FICHE OUTIL N°7 – CELLULE SECRETARIAT fournitures administratives du pcc	58
FICHE OUTIL N°8 – CELLULE SECRETARIAT point de situation	59
FICHE OUTIL N°9 – CELLULE SECRETARIAT arreté de requisition	60
FICHE OUTIL N°10 - Main courante	61
FICHE OUTIL N°11 – CELLULE POPULATION choix du cai	62
FICHE OUTIL N°12 – CELLULE POPULATION recensement des populations cai	63
FICHE OUTIL N°13 – CELLULE POPULATION questionnaire erp	64

	<i>Plan communal de Sauvegarde</i>	Page 49
	FICHES OUTILS	Mise à jour 03/04/2024

	FICHE OUTIL N° 1 - DIRECTEUR DES OPÉRATIONS
	CHAPELLE ARDENTE

En cas d'événement engendrant de nombreux décès, des états quantitatifs doivent être adressés par le COS au DOS lors du relevage et de l'identification des victimes. Ce recensement est réalisé sous le contrôle des autorités judiciaires qui procèdent aux formalités d'identification et d'état civil nécessaires. Les corps sont, ensuite, transportés dans un local aménagé par le Maire (DOS), pour être exposés dans la dignité, en vue de leur reconnaissance par les familles.

METTRE EN PLACE UNE CHAPELLE ARDENTE	FICHES OUTIL
▫ Déterminer l'emplacement d'une chapelle ardente en relation avec le Préfet.	
▫ En fonction de l'état quantitatif transmis par le COS, contacter les sociétés de pompes funèbres pour acheminer le nombre de cercueils nécessaires.	Annuaire de crise
▫ Préparer le dépôt mortuaire dans la chapelle ardente.	
▫ Accueillir et accompagner les familles endeuillées.	



FICHES OUTILS

Mise à jour
03/04/2024

FICHE OUTIL N° 2 - DIRECTEUR DES OPERATIONS

FICHE SUIVI DES ACTIONS

[illegible]

	<i>Plan communal de Sauvegarde</i>	Page 51
	FICHES OUTILS	Mise à jour 03/04/2024

	FICHE OUTIL N° 3 - CELLULE POPULATION
	FICHE CONSIGNES N°1 – RISQUE FEU DE FORET

AVANT
De façon générale, et surtout en période estivale : - Débroussailliez autour de votre maison (cf. Obligation Légales de Débroussaillage) ; - Soyez vigilant quand vous circulez dans des espaces à risques (pas de barbecue, de mégots...). Si vous habitez proche d'un espace forestier, ou d'un espace sensible sujet aux feux (friche, garrigue, etc.) : - Vérifiez l'état des fermetures, portes et volets, la toiture ; - Prévoyez des moyens de lutte (points d'eau, matériels) ; - Repérez les chemins d'évacuation, les abris (valable aussi pour les promeneurs).
EN CAS DE FEU DE FORET - LES CONSIGNES
Si vous êtes témoin d'un départ de feu : - Informez les pompiers (18 ou 112) le plus vite et le plus précisément possible, et suivez les consignes des pompiers. Dans la nature, éloignez-vous dos au vent. Si vous êtes surpris par les fumées, respirez à travers un linge humide, à pied, recherchez un écran de protection (rocher, mur...), en voiture, restez dans l'habitacle. Une maison bien protégée est le meilleur abri : - fermez et arrosez volets, portes et fenêtres, - occulrez les aérations avec des linges humides, - rentrez les tuyaux d'arrosage pour les protéger et pouvoir les réutiliser après
APRES
Eteignez les foyers résiduels

	<i>Plan communal de Sauvegarde</i>	Page 52
	FICHES SUPPORT	Mise à jour 03/04/2024

	FICHE OUTIL N° 3 - CELLULE POPULATION
	FICHE CONSIGNES N°2 – RISQUE INONDATION

AVANT
En cas de risque d'inondation annoncée, de tempête avec risque de submersion marine ou encore de fortes précipitations pouvant occasionner des ruissellements urbains, la population est informée par les alertes Météo-France, relayées par la commune si le risque est important. La population des zones concernées (quartiers / rues sujets aux inondations, ou toute la population) doit suivre les consignes ci-dessous : - Placez hors d'eau les meubles et objets précieux, les matières et les produits dangereux ou polluants ; - Identifiez le disjoncteur électrique et le robinet d'arrêt du gaz pour les couper si nécessaire ; - Aménagez les entrées possibles d'eau : portes, soupiraux, événements ; - Repérez les stationnements hors zone inondable, les lieux d'accueil prévus par la commune (CARE) et des itinéraires sûrs ; - Prévoyez les équipements minimum : radio à piles, piles neuves, réserve d'eau potable et de produits alimentaires, papiers personnels, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures.
PENDANT : LES CONSIGNES - LES BONS REFLEXES
Informez-vous de la montée des eaux et des consignes à la radio France Bleu Provence (FM 103.6) ou auprès de votre mairie. - Utilisez les dispositifs de protection temporaires si nécessaire (batardeaux, couvercles de bouche d'aération) ; - Assurez la sécurité des occupants des locaux en empêchant la flottaison d'objets ; - Réfugiez-vous en un point haut préalablement repéré si nécessaire (étage, colline...) ; - Ne tentez pas de rejoindre vos proches ou d'aller chercher vos enfants à l'école (ils sont en sécurité) ; - Evitez de téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours ; - N'évacuez les lieux que sur ordre des autorités ou si vous y êtes forcés ; - Ne vous engagez pas sur une route inondée à pied comme en voiture (la crue peut vous emporter).
APRES L'INONDATION
Respectez les consignes ; - Informez les autorités de tout danger ou problèmes ne pouvant nécessitant de l'aide (cave inondée, pollution) ; - Aidez les personnes sinistrées ou à besoins spécifiques. Concernant les locaux - Aérez, désinfectez à l'eau de javel ; - Chauffez dès que possible ; - Ne rétablissez le courant électrique que si l'installation est sèche.

	<i>Plan communal de Sauvegarde</i>	Page 53
	FICHES SUPPORT	Mise à jour 03/04/2024

	FICHE OUTIL N° 3 - CELLULE POPULATION
	FICHE CONSIGNES N°3 – RISQUE SISMIQUE

AVANT UN SEISME	
Connaitre les points de coupure du gaz, eau, électricité. Fixez les appareils et les meubles lourds. Préparez en famille votre plan de groupement familial (PFMS) (demandez conseil en mairie).	
LES BONS REFLEXES LORS D'UN SEISME	
Restez où vous êtes : - Si vous êtes chez vous, à votre travail ou dans un bâtiment public : Mettez-vous près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides, éloignez-vous des fenêtres. Au lit, protégez-vous la tête avec un oreiller. Dans un endroit public, éloignez-vous des étagères etc. □ Protégez-vous la tête avec les bras. - Si vous êtes dehors : Eloignez-vous le plus possible des bâtiments, des arbres, lignes électriques. Ne rester pas sous ce qui risque de s'effondrer (ponts, corniches, toitures...). - Si vous êtes en voiture : arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses.	
LES CONSIGNES APRES LA PREMIERE SECOUSSE	
Attention aux répliques : d'autres secousses sont possibles. - Quitter le bâtiment, sans prendre d'ascenseur ; - Ne fumez pas, évitez toute flamme ou étincelle (en cas de fuite de gaz, risque d'explosion) ; - Vérifiez l'eau, l'électricité, le gaz. En cas de fuite, ouvrez les fenêtres et les portes, quittez les lieux et prévenez les autorités ; - Eloignez-vous des zones côtières, même longtemps après la fin des secousses, en raison d'éventuels raz- de-marée ; - Si vous êtes bloqué sous des décombres, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur un objet à votre portée (table, poutre, canalisation...). Ecoutez la radio : - France Bleu Provence (Fréquence : FM 103.6) ; Toutes les précisions sur la nature du danger, l'évolution de la situation et les consignes de sécurité à respecter vous seront données par la radio. N'allez pas chercher vos enfants à l'école Vos enfants sont plus en sécurité à l'école que dans la rue. Les enseignants connaissent les consignes. De plus, en vous déplaçant, vous risqueriez de vous mettre inutilement en danger et de gêner les secours. Ne téléphonez pas	

	<i>Plan communal de Sauvegarde</i>	Page 54
	FICHES SUPPORT	Mise à jour 03/04/2024

	FICHE OUTIL N° 3 - CELLULE POPULATION
	FICHE CONSIGNES N°4 – RISQUE TMD

L'ALERTE - LES CONSIGNES - LES BONS REFLEXES

Si vous êtes témoin d'un accident, assurez-vous que les actions que vous mènerez seront sans danger pour vous-même, pour les victimes ou pour les autres témoins.

Il faut :

- Protéger les lieux du sinistre d'un « sur-accident » éventuel par une signalisation adaptée.
- Demander à toute personne se trouvant à proximité de s'éloigner (si possible dans une direction différente de celle des fumées dégagées)
- Sortir de la zone de danger et donner l'alerte en appelant soit les sapeurs-pompiers (18 ou 112), soit la police ou la gendarmerie (17) ou bien encore le SAMU (15).
- Dans vos messages d'alerte efforcez-vous de préciser si possible :
 - Le lieu exact (commune, nom de la voie, point kilométrique...)
 - le moyen de transport (poids lourd, canalisation, train...)
 - la présence ou non de victimes
 - la présence ou non de panneaux oranges, et le cas échéant, les numéros qu'ils comportent (ne pas s'exposer pour lire ces plaques si elles ne sont pas visibles) - s'il s'agit d'une canalisation, appeler le n° inscrit sur les balises
 - la nature du sinistre : feu, explosion, fuite, déversement, écoulement...
- Se conformer aux consignes données par les services de secours lors de l'alerte.
- Ne pas fumer.

En cas de fuite de produits :

- Ne pas toucher ni entrer en contact avec le produit.
- Quitter la zone de l'accident.
- Ne pas toucher au produit s'il est répandu.
- Rejoindre le bâtiment le plus proche.

Si vous êtes confiné dans un bâtiment :

- Fermer les portes et fenêtres
- Obturer les entrées d'air
- Arrêter les ventilations
- Ne pas fumer, éteindre toute flamme nue (bougie, gazinière...)
- Se mettre à l'écoute de France Bleu

Il ne faut surtout pas :

- **Chercher à rejoindre ses proches**, notamment ses enfants qui seront pris en charge par l'école.
- **Fumer ou manipuler des objets** susceptibles de générer des flammes ou des étincelles
- **Encombrer les lignes téléphoniques** (téléphones portables, Internet, Minitel...) Elles doivent rester disponibles pour les secours.

En cas de picotements ou d'odeur forte, respirer à travers un mouchoir mouillé.

FIN D'ALERTE

Une fois la fin de l'alerte donnée et le danger écarté, aérer le local de confinement.

	<i>Plan communal de Sauvegarde</i>	Page 55
	FICHES SUPPORT	Mise à jour 03/04/2024

	FICHE OUTIL N° 4 - CELLULE SECRETARIAT
	FICHE DE SUIVI DES APPELS TELEPHONIQUES

DATE:

HEURE:

Appel Classé

CAS N° 1 : APPEL D'UN ADMINISTRATEUR		
Demande d'information	☐	Précisions éventuelles :
Apport d'information	☐	Précisions éventuelles
		Information transmise au PCC
Personne à rappeler	☐	Motif

Coordonnées de l'appelant Nom et prénom : Adresse Téléphone	
Rappel effectué à :	Précisions éventuelles :
Par :	

CAS N° 2 : APPEL D'UN MEDIA		
Appel transmis au PCC	☐	Précisions éventuelles :

CAS N° 3 : APPEL D'UNE INSTITUTION		
Appel transmis à la cellule communication	☐	Précisions éventuelles :

	<i>Plan communal de Sauvegarde</i>	Page 56
	FICHES SUPPORT	Mise à jour 03/04/2024

	FICHE OUTIL N° 5 - CELLULE SECRETARIAT
	FICHE ACTIVATION / DESACTIVATION CELLULE DE SUIVI

ORIGINE	DESTINATAIRES
Commune de Les Vigneaux Maire : Représentant désigné : COS : Adresse PCC : N° téléphone PCC : N° fax PCC :	Préfecture fax SIDPC fax Sous-préfecture fax CODIS fax

☐ ACTIVATION - ☐ DESACTIVATION	
Date :	Heure :

EVENEMENT
Je vous informe de l'activation / désactivation d'une Cellule de Suivi au sein de la Commune de Les Vigneaux à partir deh.

	<i>Plan communal de Sauvegarde</i>	Page 57
	FICHES SUPPORT	Mise à jour 03/04/2024

	FICHE OUTIL N° 6 - CELLULE SECRETARIAT
	FICHE ACTIVATION / DESACTIVATION PCS

ORIGINE	DESTINATAIRES
Commune de Les Vigneaux Maire : Représentant désigné : COS : Adresse PCC : N° téléphone PCC : N° fax PCC :	Préfecture fax SIDPC fax Sous-préfecture fax CODIS fax

☐ ACTIVATION - ☐ DESACTIVATION	
Date :	Heure :

EVENEMENT
Je vous informe de l'activation / désactivation du Plan Communal de Sauvegarde au sein de la Commune de Les Vigneaux à partir deh.

	FICHE OUTIL N° 8 - CELLULE SECRETARIAT
	TRAME DE POINT DE SITUATION

POINT DE SITUATION N° ...					
DATE ET HEURE DU MESSAGE			REDACTEUR		
ADRESSE ET COORDONNEES DU PCC					
TYPE D'ÉVENEMENT					
SITUATION GEOGRAPHIQUE					
HEURE DE DEBUT D'ÉVENEMENT					
DESCRIPTION DE LA SITUATION INITIALE					
Etat des lieux (PCS activé, état des routes, évacuation population, événements périphériques, incidents réseaux (électricité, télécommunications, eau...), conséquences, difficultés rencontrées					
ÉVOLUTION GLOBALE DE LA SITUATION					
(Indiquer RAS si la situation n'évolue pas) Aggravation, retour à la normale, évolution météorologique attendue...					
VICTIMES	DCD	UA	UR	PSY	DISPARUS
		Urgences absolues	Urgences relatives		
POPULATION PRISE EN CHARGE	IMPLIQUÉS	DÉPLACÉS	PROCHES	SINISTRÉS	
ACTIONS ENGAGÉES					
Services		Nature des actions en cours		Moyens engagés	
ACTIONS PRÉVUES					
DIVERS					
HEURE DE TRANSMISSION					
DESTINATAIRES					

	<i>Plan communal de Sauvegarde</i>	Page 60
	FICHES SUPPORT	Mise à jour 03/04/2024

	FICHE OUTIL N° 9 - CELLULE SECRETARIAT
	ARRETE DE REQUISITION

Arrêté de réquisition

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2211-1, L2212-1 et L2212-2

Vu le code pénal, notamment l'article R642-1

Vu la loi N° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, et notamment son article 16

Considérant l'urgence de la situation de (1) survenue ce jour
..... sur la commune de Les Vigneaux ,

Considérant qu'il est nécessaire de doter la commune de moyens appropriés pour répondre à ses obligations,

Article 1

(2) Monsieur le Maire de Les Vigneaux en qualité de Directeur des Opérations, réquisitionne les personnes ou les matériels cités ci-dessous à l'entreprise :

(3).....
.....

Description précise des personnes ou des matériels réquisitionnés :

.....
.....
.....

Les personnes / ou les matériels / devront se rendre/être disponibles dans le (ou les) lieux suivants :

.....
.....
.....

Article 2

Le Directeur Général des Services, le Commandant de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé.

Article 3

La levée de réquisition interviendra sur ordre ultérieur.

L'entreprise prestataire sera indemnisée par la commune de Freissinières dans la limite des frais directs, et matériels exposés par elle, sans considération de profit.

Date et heure de notification de l'arrêté de réquisition :

Nom et visa du réquisitionnaire :

Nom et visa du réquisitionné :

(1) Préciser la nature de l'événement

(2) Préciser le nom, prénom de l' élu rédigeant l'ordre de réquisition.

(3) Préciser le nom de l'entreprise, adresse, nom et qualité de son représentant.

(4) Date et heure de réquisition.

	FICHE OUTIL N° 10
	MAIN COURANTE

HEURE	LIEU	EVENEMENT	DECISION-ACTION	ETAT D'AVANCEMENT	RESPONSABLE DE L'ACTION

	FICHE OUTIL N° 11 - CELLULE POPULATION
	CAI - CHOIX DU CAI

Heure et date de l'évacuation :

NOM	PRENOM	ADRESSE	SECTEUR	TELEPHONE

CARACTERISTIQUE DE MOBILITE OU DE SANTE	☐ Personn es âgées	☐ PMR	☐ Trouble santé physique	☐ Trouble psychologique	☐ Autres
ACCOMPAGNEMENT OU SOINS NECESSAIRES					
PARENTS / PROCHES A CONTACTER (NOM, ADRESSE, TELEPHONE)					
LIEU D'ACCUEIL ATTRIBUE					
LIEU D'HEBERGEMENT OU RELOGEMENT PROPOSE (NOM, ADRESSE, TELEPHONE)					
AUTRES OBSERVATIONS					



FICHES SUPPORT

Mise à jour
03/04/2024

FICHE OUTIL N° 12 - CELLULE POPULATION

CAI - Recensement des populations accueillies au CAI

[illegible]

	Plan communal de Sauvegarde Les Vigneaux	Page 64
	FICHES SUPPORT	Mise à jour 03/04/2024

	FICHE OUTIL N° 13 - CELLULE POPULATION
	Questionnaire ERP ou entreprise

ETABLISSEMENT	TELEPHONE
PERSONNE CONTACTEE Nom-Prénom : Fonction : Autre numéro de téléphone le cas échéant :	DATE-HEURE DU CONTACT
INFORMATIONS RECUEILLIES ✓ Nombre de personnes présentes dans l'établissement : ✓ Nombre d'enfants + âge : ✓ Nombre de femmes enceintes : ✓ Nombre de personnes ayant des difficultés pour se déplacer : Autres informations :	
CONSIGNES ✓ Demander à la personne de désigner, au sein de l'établissement, une personne qui reste à l'écoute de la radio et qui réponde au téléphone. ✓ Identité de la personne désignée : ✓ Transmettre vos coordonnées à votre interlocuteur. ✓ Si une mise à l'abri est préconisée, demander à votre interlocuteur de couper les centrales de traitement d'air et ventilation. ✓ Demander au personnel de l'établissement de regrouper si possible les enfants (par classe pour les écoles, avec manteau et cartable) et de préparer des activités.	



CARTOGRAPHIE DES RISQUES



	<i>Plan communal de Sauvegarde</i> <i>Les Vigneaux</i>	Page 67
	CARTOGRAPHIE	Mise à jour 03/04/2024



ANNEXES

